

Calendrier du CAS en protection de l'enfance 2022

Dates	Module		Lieu
Jeudi 20 janvier	4	1	HETS-Genève 28, rue Prévost-Martin (bâtiments A, B, C D) 16, rue du Pré-Jérôme (bâtiment E) Tram 18 depuis la gare Cornavin
Vendredi 21 janvier	1		
Jeudi 3 mars	1		
Vendredi 4 mars	1		
Jeudi 7 avril	1	4	
Jeudi 12 mai	Examen oral du module 1 (30 min par étudiant.e selon liste de passage)		
Vendredi 13 mai			
Jeudi 9 juin	4	2	
Vendredi 10 juin	2		
Mercredi 31 août	2		
Jeudi 1 ^{er} septembre	2		
Vendredi 2 septembre	2	4	
Mercredi 5 octobre	4		HETS-Genève
Jeudi 6 octobre	4	3	
Vendredi 7 octobre	3		
Mercredi 2 novembre	3		
Jeudi 3 novembre	3		
Vendredi 4 novembre	3	4	
Jeudi 1 ^{er} décembre	Examen écrit module 3 (3h30 avec documentation)		

Horaire usuel : 9h00 – 12h30 / 13h30 – 17h00

Module		jours	heures	périodes	Crédits
1	Faire famille	4	28	32	4
2	La notion de mineur en danger et son évaluation	4	28	32	4
3	La mise en œuvre des mesures en protection de l'enfance	4	28	32	4
4	Fil rouge & analyse de pratiques	4	28	32	3
TOTAL		16	112	128	15